

FRAPPES CONTRE LA CRIMÉE

MOSCOU RÉAGIT AUX MENACES

Page 16



VIANDES BLANCHES

VERS UNE
NOUVELLE FLAMBÉE
DES PRIX ?

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4765 | Mardi 23 mai 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

NARCOTRAFFIC

580 QUINTAUX
DE KIF SAISIS
EN 2022

Page 5

SUR INVITATION DE SON HOMOLOGUE MARCELO REBELO DE SOUSA

TEBBOUNE ENTAME UNE VISITE D'ÉTAT AU PORTUGAL

Page 3



RAID SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE



LE SILENCE COMPLICE DE L'OCCIDENT

Page 2

■ PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS
LES RECOMMANDATIONS
DES EXPERTS

Page 5

■ LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS
LE PREMIER BOMBARDIER
D'EAU ALGÉRIEN ARRIVE

Page 4

■ WILAYA DE TISSEMSILT
SONATRACH FINANCE
TROIS OPÉRATIONS DE
DÉVELOPPEMENT

Page 16

DGSN

Concours de recrutement d'agents de police

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'agents de police pour l'exercice 2023, et ce, par voie de sélection.

"Le recrutement se fera à travers tout le territoire national", selon la DGSN notant que 1361 postes budgétaires ont affectés dans ce sens aux dix wilayas nouvellement créées à savoir, Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia.

"Le recrutement dans ces dix wilayas est ouvert à tous les candidats résidents dans toutes les wilayas du Sud" explique la DGSN dans son communiqué alors que 230 autres postes budgétaires sont affectés pour les wilayas de Boumédès, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira.

Le recrutement dans ces dix wilayas est ouvert uniquement aux candidats résidents dans ces mêmes wilayas.

Pour les URS (Unités de maintien de l'ordre), 409 postes budgétaires y sont affectés. Le recrutement dans ces unités est ouvert aux candidats résidents dans les wilayas de Blida, Tebessa, Oum El Bouaghi, Chlef, Bordj Bou Arreridj, Saïda, Sétif, Naama, El Bayadh, M'Sila, Jijel Djelfa, Ain Témouchent, Relizane, Ain Defla, Oran, Tipaza, Sidi Belabes, Skikda, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Médéa et Annaba.

Les personnes souhaitant participer à ce concours devront télécharger et imprimer le formulaire de participation et s'informer sur les conditions de recrutement et le dossier à remplir via le site électronique et les pages officielles de la Police algérienne sur Facebook, Instagram et Twitter.

Le dossier de candidature doit être déposé au niveau des services des sûretés de daïras et sûretés de wilayas.

R. N.

RAID SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Le silence complice de l'Occident

"Depuis le début de l'année, au moins 150 Palestiniens sont tombés en martyrs dans des agressions sionistes", selon des sources palestiniennes officielles.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La présidence palestinienne a dénoncé hier lundi « un véritable massacre » et « un crime de guerre majeur », après que trois Palestiniens sont tombés en martyrs à la suite d'un nouveau raid de l'armée de l'occupation sioniste à Naplouse dans le nord de la Cisjordanie occupée. Dénonçant « un véritable massacre », le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abou Roudeina a qualifié les opérations répétées des forces sionistes à Naplouse de « crime de guerre majeur et une punition collective à laquelle il faut mettre fin immédiatement. »

Le porte-parole a appelé « l'administration américaine à intervenir immédiatement pour arrêter la folie » de l'occupant sioniste. Plus tôt, dans un communiqué, le ministère de la Santé palestinien a identifié les trois Palestiniens tués par l'armée sioniste dans le camp de réfugiés palestinien de Balata à Naplouse comme étant Muhammad Abu Zaytoun (32 ans), Fathi Abu Rizk (30 ans) et Abdullah Abu Hamdan (24 ans).

L'Algérie condamne la prise d'assaut de la mosquée Al Aqsa

L'Algérie a condamné hier lundi la violation de l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa par l'autorité d'occupation israélienne. « L'Algérie condamne dans les termes les plus fermes la prise d'assaut de la mosquée Al-Aqsa par l'autorité d'occupation israélienne et les agressions contre les fidèles et les défenseurs de la mosquée. Ces pratiques criminelles barbares constituent une agression manifeste contre les



lieux sacrés et une violation flagrante de toutes les lois et règles internationales » lit-on dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'Algérie a renouvelé son appel pour une intervention rapide de la communauté internationale afin de mettre un terme à ces pratiques criminelles et barbares qui portent atteinte aux lieux saints du peuple palestinien :

« L'Algérie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, à assumer ses responsabilités pour mettre fin à ces pratiques criminelles qui constituent une grave escalade et une provocation pour tous les musulmans, notamment en ce mois sacré et réaffirme sa position constante en faveur de la cause palestinienne juste et du droit du peuple palestinien frère à l'établissement de son État indépendant avec El-Qods comme capitale » ajoute le communiqué.

Le MAE palestinien condamne les crimes sionistes contre le peuple palestinien

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné les violations et les crimes des forces de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, dont la prise d'assaut dimanche soir du camp de Balata, à l'est de Naplouse en Cisjordanie occupée, au

cours de laquelle trois Palestiniens sont tombés en martyrs. Dans un communiqué publié lundi, le ministère a estimé que ces crimes commis par les forces d'occupation « font partie intégrante de la série quotidienne de meurtres contre notre peuple. » Le ministère des Affaires étrangères palestinien a tenu l'occupant sioniste « pleinement responsable de ces crimes », appelant la communauté internationale à « fournir une protection internationale au peuple palestinien ». Il a en outre appelé le procureur général de la CPI à « rompre son silence » et à « assumer ses responsabilités en accélérant sans hésitation ses enquêtes, conduisant à la responsabilisation des tueurs et des criminels. » « Les territoires palestiniens occupés font l'objet d'une série d'agressions sionistes continues. Trois Palestiniens sont tombés en martyrs dans la nuit de dimanche à lundi à Naplouse dans le nord de la Cisjordanie occupée sous les balles des forces de l'occupation sioniste », a-t-on annoncé de sources palestiniennes. Dimanche encore, la Mosquée Al-Aqsa a été prise d'assaut par un responsable sioniste, suscitant l'indignation des Palestiniens et une vive condamnation dans le monde arabe.

« Depuis le début de l'année, au moins 150 Palestiniens sont tombés en martyrs dans des agressions sionistes », selon des sources palestiniennes officielles.

L. B.

75^e ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA PALESTINIENNE

Une conférence internationale commémorant l'événement à Alger

PAR RACIM NIDHAL

Les travaux de la conférence internationale commémorant le 75^e anniversaire de la Nakba palestinienne ont débuté hier au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sous le thème "La Nakba, un crime continu, le retour est un droit", avec la participation de membres du gouvernement, de personnalités palestiniennes et de représentants de diverses factions palestiniennes, ainsi que d'organisations nationales et internationales.

Le programme de cette conférence organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et avec la participation de l'ambassade de Palestine en Algérie, comprend des conférences et interventions sur les souffrances du peuple palestinien depuis la violation et la judaïsation de ses terres et sur les agressions contre ses biens et les symboles de son identité.

Les thèmes de ces conférences sont : "Le complot international pour judaïser la Palestine", "la Nakba et ses maux", "la Palestine dans la mémoire des Algériens" et "Les Arabes, la réunification des rangs et la question de la Palestine".

Les organisateurs de cette manifestation visent à mettre en lumière la complicité internationale dans la création de l'entité sioniste et de la Nakba palestinienne, à dénoncer les crimes de cette entité dans les territoires palestiniens occupés et à réaffirmer les positions immuables de l'Algérie (gouvernement et peuple) de soutien au peuple palestinien et sa juste cause, en plus de souligner la nécessité de

la réunification des rangs arabes et palestiniens. Le programme de cette rencontre comprend également la tenue de conférences animées par des professeurs algériens et palestiniens sur "Les liens spirituels entre l'Algérie et la Palestine", "La question des réfugiés palestiniens dans la balance de la justice internationale" ainsi que "L'Algérie et la question palestinienne, le chemin historique et les défis du présent." Dans le cadre de cet événement international, un timbre postal sera émis à l'occasion du 75^e anniversaire de la Nakba palestinienne, incarnant la mosquée sainte d'Al-Aqsa.

La conférence prévoit, en outre, de nombreuses activités culturelles, comme la projection d'un film documentaire et la création d'un pavillon à la cause palestinienne au Musée national du Moudjahid.

R. N.

SUR INVITATION DE SON HOMOLOGUE MARCELO REBELO DE SOUSA

Tebboune entame une visite d'État au Portugal

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a entamé hier une visite d'État de deux jours en République portugaise", a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, entame une visite d'État de deux jours en République portugaise, à partir de lundi 22 mai 2023", lit-on dans le communiqué.

La visite entre dans le cadre du "renforcement des relations d'amitié historiques, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays" et vise à "ouvrir de nouvelles perspectives et à étendre ces relations à des domaines plus larges au mieux des intérêts des deux peuples voisins", ajoute la même source.

Lors de son séjour au Portugal, M. Abdelmadjid Tebboune rencontrera le Président portugais, Marcelo Rebelo de Sousa, le président du Parlement, Augusto Santos Silva, ainsi que le Premier ministre.

Le président de la République devrait également assister mercredi, au Forum économique Portugal-Algérie.

Cette visite survient environ une semaine après la tenue à Alger de la 6^e session du Groupe de travail conjoint sur la coopération économique algéro-portugaise.

Le ministre portugais de l'Économie et de la Mer, António Costa Silva, était présent à la réunion d'Alger, et a exprimé la volonté de son pays de quintupler les investissements en Algérie au cours des cinq prochaines années.

Costa Silva avait rappelé que l'Algérie «



est un partenaire fondamental et crédible dans un monde de plus en plus incertain sur le plan économique et géopolitique »

et que le Portugal entend accroître et diversifier les investissements en Algérie dans divers secteurs d'activité. Tels que les travaux publics, la finance, l'industrie, la production pharmaceutique, l'hydraulique, l'agriculture, l'énergie et les transports.

Alger insiste désormais pour orienter certains investissements portugais vers les industries agro-alimentaires et de transformation, comme l'a bien souligné Tayeb Zitouni, ministre du Commerce et de la promotion des exportations.

Lors de sa rencontre avec son homologue portugais, Tayeb Zitouni, avait mis l'accent sur les avantages du nouveau code des investissements, qui contient des incitations et des avantages comparatifs pour les investisseurs étrangers, défendant « l'intensification des efforts pour construire des partenariats basés sur le principe gagnant-gagnant. »

Le ministre du Commerce avait évoqué la nécessité de consolider la dynamique commerciale avec le Portugal en augmentant les échanges, qui avoisinent les 450 millions d'euros, un volume qui, selon lui, « reste en deçà du potentiel existant entre les deux pays ».

Il convient de rappeler, que, l'Algérie est le premier fournisseur d'énergie du Portugal, avec un volume annuel qui couvre 40% des besoins. Pour sa part, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a exprimé le souhait pour l'Algérie de renforcer la coopération avec le Portugal pour « un partenariat mutuellement bénéfique » dans un secteur où Alger produit 70% des médicaments consommés dans le pays. , en prévision d'assurer renforcer la sécurité sanitaire du pays. Depuis quelques décennies, l'Algérie s'affirme dans le secteur pharmaceutique en Afrique. L'an dernier, les quelque 200 unités de production ont produit plus de 2 500 millions d'euros de médicaments. La 6ème

session du Groupe de Travail Conjoint a également défini la décision de développer le secteur des Travaux Publics et des Infrastructures de Base, avec une volonté mutuelle de renforcer les relations d'affaires.

« Le Portugal est un partenaire stratégique pour l'Algérie, d'où la nécessité de travailler au renforcement de la coordination et à la consolidation des relations économiques, notamment dans le domaine des infrastructures de base », avait déclaré le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Lakhdar Rakhroukh. Avant le début des travaux de la 6^e session du Groupe de travail mixte,

Costa Silva a été reçu par le Premier ministre algérien, Aïmene Benabderrahmane, au cours duquel les échéances d'investissement que les deux pays se préparent ont été analysées et la « volonté commune de développer des relations bilatérales coopération. »

Outre la visite de Costa Silva, deux autres ministres portugais se sont rendus en Algérie, tous deux en leur qualité de chef de la diplomatie portugaise : Augusto Santos Silva, aujourd'hui président du Parlement, en mars 2022, et João Gomes Cravinho, qui a visité le pays en octobre de l'année dernière. Lors de son séjour au Portugal, Tebboune, dont le programme officiel définitif devrait être annoncé lundi, rencontrera les présidents portugais de la République, Marcelo Rebelo de Sousa, et du Parlement, Augusto Santos Silva, ainsi que le Premier ministre, Côte António. Pour l'instant, on sait que le chef de l'État algérien tiendra également une réunion avec le maire de Lisbonne, Carlos Moedas, et participera, mercredi, au Forum économique Portugal/Algérie, un événement promu par l'Agence pour l'investissement et Bureau extérieur du commerce du Portugal (AICEP). **R. R.**

NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APN

Les députés sur le pied de guerre

PAR KAMAL HAMED

Le projet du nouveau règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN) suscite déjà de nombreux commentaires dans les coulisses de la chambre basse du parlement. En effet, bien avant son examen en séance plénière, ce projet focalise l'attention des députés et risque, une fois soumis à débat, de susciter beaucoup de controverse.

Actuellement le projet en question est au niveau de la commission des affaires juridiques et administratives de l'APN. Ce texte, longtemps attendu, interviendra suite à l'adoption de la loi relative à la relation entre les deux chambres du parlement et le gouvernement, adoptée il y a de cela plusieurs semaines déjà. En somme ce projet vise à se conformer aux dispositions de la nouvelle loi. Comme il vise aussi à se conformer aux dispositions de la nouvelle constitution qui a été adoptée par a voie référendaire au mois de novembre 2020.

La principale disposition qui risque fort bien de provoquer la levée de boucliers des députés à trait aux pénalités finan-

cières. Pour juguler le phénomène de l'absentéisme, la commission des affaires juridiques a introduit des dispositions relatives aux sanctions contre les députés qui n'assistent pas aux séances plénières, voire même aux travaux des commissions permanentes.

Des sanctions financières il va sans dire puisque des retenues sur salaire sont prévues par le projet de ce nouveau règlement intérieur. Les sanctions ne s'arrêtent pas à ce stade puisque il est aussi prévu, selon de sources parlementaires, de priver les députés absentéistes qui cumuleront trois absences de suite, de toute candidature à un poste dans les structures de l'APN. Il est aussi prévu la publication des noms des absentéistes dans le journal officiel de l'assemblée. Ce nouveau règlement intérieur a pour objectif de se conformer à la constitution. En effet cette dernière a évoqué cette question de la présence des députés.

"Le député ou le membre du Conseil de la Nation se consacre pleinement à l'exercice de son mandat" stipule en effet l'article 118 de la loi fondamentale. Mais cet article a laissé le soin justement au règlement

intérieur pour préciser les modalités. "Les règlements intérieurs de l'Assemblée Populaire Nationale et du Conseil de la Nation prévoient des dispositions relatives à l'obligation de participation effective de leurs membres aux travaux des commissions et des séances plénières, sous peine de sanctions applicables en cas d'absence. Les deux chambres du Parlement adoptent les lois et les résolutions en présence de la majorité de leurs membres" énonce un alinéa de l'article 118. Mais ces dispositions de ce nouveau règlement intérieur sont loin d'être les bienvenues car, à en croire des sources parlementaires, une bonne partie des députés les voient d'un mauvais œil. Selon ces mêmes sources les députés, y compris ceux de la majorité parlementaire, sont en effet loin d'être favorables, à des dispositions qu'ils jugent contraignantes. Car ils estiment que ce n'est pas la meilleure façon de faire face à l'absentéisme. Un absentéisme qui a fait des ravages puisque quelquefois les séances plénières se déroulent dans un hémicycle presque vide.

K. H.

À GENÈVE

Saihi s'entretient avec son homologue cubain

"Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi s'est entretenu, hier en marge de sa participation à la 76^e session de l'Assemblée mondiale de la Santé à Genève, avec son homologue cubain, M. José Angel Portal", indique un communiqué du ministère.

"Les deux ministres ont salué les relations historiques entre les deux pays et qui datent de l'indépendance de l'Algérie", ajoute la même source.

Le ministre cubain a réitéré la volonté de son pays pour développer les relations entre les deux pays notamment à travers la création de nouvelles opportunités de partenariat dans l'ensemble des domaines.

Pour sa part, M. Saihi a assuré que le partenariat dans le domaine médical a connu une importante avancée : "Les deux responsables se sont engagés à mettre en place de nouveaux mécanismes de partenariat pour consolider les acquis dans ce domaine et ouvrir de nouvelles opportunités", assure le communiqué.

R. N.

PR. BRAHIM MOUHOUCHE :

« Les dernières pluies seront toujours utiles »

Après de longues périodes de stress hydrique, les nuages finissent par se montrer cléments. Quel effet des dernières pluies sur la production agricole ? « Les pluies sont utiles à n'importe quel moment, malgré les petits effets négatifs qu'elles pourraient avoir. Toutes les cultures qui n'ont pas terminé leur cycle vont pouvoir bénéficier de cette eau », a estimé, hier Brahim Mouhouche, professeur de l'Ecole nationale supérieure d'Agronomie (ENSA) et membre du Haut Conseil scientifique. Selon le Pr. Mouhouche, « les céréales, quant à elles, ont subi beaucoup d'effets négatifs à cause du stress hydrique (...) Même si les dernières pluies vont un peu arranger les choses, il ne faut pas croire que nous puissions augmenter les rendements cette année », regrette-t-il, lors de son passage à l'émission L'invité de la Rédaction de la Chaîne III de la Radio Algérienne. Dans ce cas, recommande le Pr. Mouhouche, il est nécessaire de tirer des leçons et apprendre à tirer profit rationnellement de la ressource hydrique. Autres recommandations du Pr. Mouhouche, « réutiliser les eaux de rejet et celles qui se trouvent dans le grand sud pour les grandes cultures. »

PÊCHE DE THON ROUGE**Début de la campagne**

C'est à partir du port de pêche de Gouraya dans la wilaya de Tipazan que le ministre de la Pêche, M. Ahmed Badani, a procédé hier au lancement officiel de la campagne de pêche du thon rouge de l'année 2023. Selon un communiqué du ministère pas moins de 32 thoniers algériens, prendront part cette année à cette campagne. « 13 thoniers algériens, dont 03 fabriqués localement, sortiront ce lundi du port de Gouraya. 20 autres thoniers sortiront des ports d'Oran, Annaba, Tlemcen, Mostaganem et Aïn Témouchent selon un calendrier établi par le ministère » explique le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**Jumelage entre 10 universités algériennes et l'université américaine**

L'université américaine Avila, située dans l'Etat du Kansas a signé hier un accord de jumelage avec 10 universités algériennes. Selon un communiqué du ministère de l'Enseignement cité par plusieurs médias nationaux, « cet accord a été signé ce lundi matin au niveau du siège du ministère à Alger, en présence des responsables des universités et du Secrétaire général du ministère. »

R. N.

FINI LE CASSE-TÊTE DES GUICHETS ET LES FILES D'ATTENTE

La vignette automobile en ligne lancée en 2024

Le niveau de stress augmente à la seule pensée de se retrouver dans une administration pour régler ses affaires. La phobie a hanté les Algériens par ces heures d'attente et ces files interminables.

PAR IDIR AMMOUR

L'Algérien, a développé avec le temps de nouveaux réflexes et découvert, malgré lui, une « nouvelle culture », la file d'attente ! Ça a commencé, il y'a des années, mais le phénomène s'est accentué depuis. Et pour mettre un holà à une souffrance des temps modernes, la technologie vient à la rescousse ! En effet, l'intérieur semble prendre les choses au sérieux, en mettant en œuvre un ambitieux projet qui consiste une administration virtuelle qui vise à rapprocher davantage l'administration du citoyen. L'objectif d'asseoir de nouveaux modes de gestion, caractérisés par la célérité, l'efficacité et la transparence, à travers l'introduction de moyens mod-

ernes dans le service public et la prise d'autres mesures pour l'assouplissement des procédures administratives et l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens. Et dans le cadre de la poursuite des efforts à moderniser l'administration et à simplifier les procédures d'obtention des documents, en les fournissant à distance, la Direction générale des impôts (DGI), emboîte le pas à plusieurs secteurs, en indiquant que la vignette automobile en ligne sera lancée en 2024. Toujours selon la même source et par le biais de sa directrice centrale Souhila Souilamas, : « Sur le plan développement, le projet de la vignette en ligne est finalisé, reste le socle juridique qui devrait être intégré dans la loi de finances », a-t-elle souligné à l'APS. Selon cette responsable, ce projet qui entre dans le cadre de la numérisation et la modernisation des services fiscaux, est en phase d'intégration des informations relatives au parc national automobile, dont le fichier est géré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire. « L'intégration de ce fichier dans la plateforme digitale de la DGI », a-t-elle expliqué, permettra à l'administration fiscale de faire le calcul de la taxe relative à la vignette en fonction de la motorisation



du véhicule. De même, ce nouveau service permettra à la DGI de se décharger des coûts de gestion de cette prestation en la dématérialisant, tout en assurant un service de qualité au citoyen, a assuré Mme Souilamas.

I.A.

CENTRES D'APPUI À LA TECHNOLOGIE ET À L'INNOVATION

L'Algérie abrite une réunion régionale

PAR RANIA NAILI

L'Algérie abritera, les 23 et 24 mai, une réunion des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) pour la région arabe qui sera marquée par la signature d'un accord pour la création du premier centre régional en la matière, indique l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), hier dans un communiqué. Organisée par l'INAPI en coordination avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), la réunion verra la participation de 10 pays arabes, ainsi que de représentants de plusieurs organisations régionales arabes, note la même source.

La rencontre sera marquée par la signature d'un accord de coopération entre

l'INAPI et l'Office djiboutien de la propriété industrielle et commerciale (ODPIC), en vue de « créer le premier centre régional d'appui à la technologie et à l'innovation pour la région arabe ». La cérémonie de signature sera présidée par le directeur de l'Office arabe de la propriété intellectuelle à Genève, le directeur de la Division de l'appui à la technologie et à l'innovation à l'OMPI, et le directeur du Bureau de l'OMPI en Algérie.

Pour l'INAPI, cet accord permettra « le lancement officiel du premier centre d'appui à l'innovation dans la région arabe », d'autant que l'Algérie est classée premier pays arabe et africain en termes de centres d'appui à la technologie et à l'innovation, conclut le communiqué.

R. N.

SUR LES VOLS VERS L'ALGÉRIE

ASL Airlines annonce des tarifs promotionnels

En plus de proposer de nouveaux vols et de renforcer son programme vers l'Algérie, la compagnie aérienne française ASL Airlines profite de la saison estivale pour lancer des offres alléchantes au profit des voyageurs depuis et vers le territoire national.

Pour rappel, la compagnie aérienne a récemment mis en promotions ses bagages achetés après réservations, mais ne s'arrête pas à ce niveau. ASL Airlines revient avec une nouvelle annonce pour dévoiler de nouvelles promotions.

Hier, ASL Airlines revient avec une nouvelle publication pour annoncer le lancement de ses nouvelles promotions. Sont concernés par cette offre ses vols à desti-

nation de l'Algérie, qui décollent au départ des aéroports de Paris CDG, Lyon, Lille et Mulhouse.

Dans son communiqué, ASL Airlines annonce que désormais les billets pour ses vols sont disponibles pour la réservation à partir de 69 euros. Par ailleurs la compagnie aérienne précise que ces promotions sont disponibles jusqu'au 4 juin 2023 et concernent les allers simples programmés jusqu'au 11 juin 2023.

« Le prix de 69 euros inclut un bagage en cabine de 10 kg sans frais de service. Et les billets sont non modifiables et non remboursables », lit-on dans le communiqué d'ASL Airlines.

ASL Airlines lance trois nouvelles lignes vers l'Algérie

Côté programme aérien, ASL Airlines ne cesse de proposer des nouveautés pour les voyageurs algériens.

En effet, elle a précédemment annoncé le lancement de trois nouvelles routes au départ de l'aéroport de Lille vers Béjaïa, Sétif et Tlemcen. À partir du 26 juin 2023, la compagnie aérienne compte desservir Béjaïa à raison de deux vols par semaine. Mais aussi, Tlemcen et Sétif au rythme d'une rotation hebdomadaire pour chacune de ses destinations. Notamment, à compter du 28 et 30 juin 2023.

R. N.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS**Le premier bombardier d'eau algérien arrive**

L'Algérie réceptionnera dans les heures qui suivent, son premier avion russe anti-incendie BE-200.

« Le premier bombardier d'eau Beriev BE-200, commandé par l'Algérie, a quitté la Russie le matin du 21 mai à destination du pays maghrébin, après une escale prévue à Tunis », a rapporté en effet le site spécialisé Mena Défense. Sur une commande de quatre avions, un deuxième exemplaire est prévu d'ici la fin de l'année, tandis que les deux autres seront livrés en 2024. Une option pour deux autres serait encore en négociation, selon le même média. Le choix de l'Algérie pour de genre d'avion, indispensables vu la densité des feux de forêts que connaît le pays ces dernières années, s'est porté sur des « bombardiers d'eau de grande capacité », pas moins de 1200 litres.

« L'acquisition d'avions bombardiers d'eau, à l'instar de certains pays du bassin méditerranéen (Portugal, Malte, Grèce), serait d'un apport non négligeable pour la lutte contre les incendies de forêt en Algérie », avait souligné dernièrement Mme Ilhem Kabouya, directrice de la Protection de la flore et de la faune, auprès de la DGF, lors d'une réunion de la Commission nationale de protection des forêts.

Les services concernés du ministère de la Défense nationale avaient pour rappel, entamé des négociations avec un constructeur russe de renommée mondiale pour l'acquisition de quatre (04) avions amphibies bombardiers d'eau multi-mission neufs (BE-200) pouvant intervenir contre les incendies de forêts dans des conditions météorologiques « extrêmes et complexes ».

R. N.

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES MAJEURS

Les recommandations des experts

Les participants au Colloque international sur la réduction du risque sismique, dont les travaux se sont achevés dimanche à Alger, ont présenté une série de recommandations axées sur les moyens de renforcer la prévention du risque sismique et d'améliorer la gestion des catastrophes.

PAR RIAD EL HADI

Les recommandations de ce colloque, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le thème "Réduire le risque sismique : gouvernance et prospective", ont été lues par le représentant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et président du comité scientifique du colloque, Reda Bouarioua.

Les recommandations ont insisté sur la nécessité d'élaborer des cartes de sismicité (Shakemaps) pour les centres urbains et de réaliser des études probabilistes des aléas sismiques régionaux pour toutes les régions du nord du pays, y compris l'Atlas saharien. Les participants ont appelé, dans leurs recommandations, à généraliser les études de "zonage sismique" au niveau de toutes les régions sismiques et à étendre les études géotechniques des plans d'occupation des sols à toutes les wilayas.

Ils ont également recommandé la création d'une plateforme nationale pour la collecte, le traitement et l'organisation des données géotechniques à travers l'ensemble du territoire national (secteurs public ou privé), avec obligation pour tous les acteurs du secteur du bâtiment d'intégrer l'ensemble des données dans cette plateforme.

Concernant les moyens, les participants ont plaidé pour l'intensification du réseau national d'accélérateurs relevant du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS), par l'acquisition de 300 nouveaux appareils pour couvrir toutes les zones sismiques du nord du



pays et l'acquisition de 10 stations sismiques pour étudier les principales failles actives. Ils ont aussi préconisé l'utilisation des isolateurs sismiques dans les bâtiments stratégiques, l'élaboration d'un cahier des charges pour la réhabilitation des bâtiments, l'adoption d'une loi technique nationale sur les bâtiments en exploitation et la sensibilisation au risque sismique dans les écoles. Les recommandations préconisent, en outre, l'intégration d'un indicateur contrôle qualité de la construction dans le certificat de qualification des entreprises, basé sur des données réelles à travers l'évaluation des travaux sur le terrain, en sus de la nécessité de renforcer le suivi et le contrôle des constructions individuelles de particuliers. L'accent a été mis, en outre, sur l'importance de promouvoir la recherche appliquée dans le domaine du génie parasismique ainsi que sur l'encouragement de la coopération entre les acteurs de la recherche scientifique, notamment les universités, les centres de recherche et les entreprises industrielles. Il est également nécessaire, relèvent les participants, d'augmenter le soutien financier pour la mise en œuvre de projets de recherche expérimentale, et de partager les résultats de la recherche avec les communautés scientifiques, politiques et la société civile lors de rencontres nationales et à travers différents moyens de communication. Afin d'assurer une gestion plus efficace des catastrophes, les participants ont jugé nécessaire de procéder à des exercices de

simulation selon les spécificités locales et régionales, de renforcer la communication et la coordination continue entre les acteurs concernés et de sensibiliser les citoyens aux opérations d'évacuation lors des risques majeurs. L'adoption et la promotion de l'utilisation de solutions innovantes dans la gestion des risques majeurs, ainsi que le renforcement des capacités humaines et matérielles des parties prenantes ont également été mis en exergue lors de ce colloque, notamment à travers des formations dans le domaine de la gestion des risques majeurs. Les participants ont appelé à une révision de la loi sur les assurances des risques majeurs et à la promotion de l'activité de l'association nationale du génie parasismique.

La conversion de la Délégation nationale aux risques majeurs, dans le cadre de la révision de la loi n°04-20, en Agence nationale de prévention et de gestion des catastrophes, a été proposée lors de l'événement qui a soulevé l'importance de mettre en œuvre le mécanisme d'intervention africain proposé par l'Algérie et approuvé par l'Union Africaine (UA). Dans son intervention avant la clôture des travaux du colloque, la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Maimunah Mohd Sharif s'est félicitée de l'organisation par l'Algérie de cet événement, soulignant l'importance de construire selon des normes scientifiques pour des zones urbaines plus résilientes.

R. E.

VIANDES BLANCHES

Vers une nouvelle flambée des prix ?

PAR CHAHINE ASTOUATI

Depuis samedi dernier, les prix de la volaille ont connu une augmentation inattendue à Mostaganem. Une hausse qui a touché même les points de vente du groupe avicole de l'Ouest (Oravio), qui pratiquent des prix raisonnables.

Les cuisses sont affichées à 650 da le kilo, tandis que le blanc de poulet est cédé à 550 da le kilo. En l'espace de 48 heures, le prix du poulet frais a augmenté de 50 da, une envolée qui ne se justifie pas et surtout ne s'explique pas par les consommateurs.

En effet, il est passé de 500 da à 550 da le kilo et pour le pilon de cuisse son prix est cédé à 650 da le kilo, alors que jeudi dernier, il était cédé à moins de 500 da le kilo. Les autres parties telles que l'aile sont vendues à 250 da le kilo. Les commerçants expliquent en fait que cette nou-

velle augmentation est due au manque de production chez les éleveurs. Cependant, cette justification ne convainc pas les consommateurs, qui se demandent pourquoi cette hausse a été mise en place sans aucune explication claire. Les viandes blanches et les œufs constituent pour les classes moyennes la principale source de protéines depuis que les viandes ovine et bovine sont devenues inaccessibles. Parallèlement à cette envolée, le prix des œufs a suivi la même courbe et est affiché à 13 da l'unité. Cette hausse des prix de la volaille a donc un impact important sur le pouvoir d'achat de la population, qui a du mal à trouver des alternatives pour se nourrir correctement.

Des mesures pour réguler les prix du poulet

Face à cette situation, les autorités doivent prendre des mesures pour réguler les prix

de la volaille. Les consommateurs ont besoin de transparence et d'explications claires sur les raisons de cette hausse. Il est également important de trouver des solutions pour augmenter la production de volaille et éviter les pénuries, qui sont à l'origine de ces hausses de prix. En somme, la flambée des prix de la volaille à Mostaganem est une situation préoccupante pour les consommateurs, qui ne comprennent pas les raisons de cette hausse. Il est nécessaire que les autorités prennent des mesures pour réguler les prix et garantir la transparence dans les pratiques commerciales. Les consommateurs ont besoin d'avoir accès à une alimentation saine et abordable, et la volaille est une source importante de protéines pour les classes moyennes. Espérons que des solutions seront trouvées rapidement pour mettre fin à cette situation inquiétante.

C. A.

NARCOTRAFFIC

580 quintaux de kif saisis en 2022

"Plus de 58 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie durant l'année 2022, dont 58,87% dans les wilayas de l'Ouest du pays", selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT).

"Au total, 58 258,031 kg de résine de cannabis ont été saisis durant l'année 2022 en Algérie, dont 58,87% dans la région Ouest du pays", a précisé l'Office dans son rapport, se référant au bilan des services de lutte contre les stupéfiants (Gendarmerie nationale, Police et Douanes).

Selon le rapport, 33,18% des quantités saisies ont été enregistrées dans le Sud du pays, 4,79% dans l'Est et 3,16% dans le Centre. S'agissant des drogues dures, la quantité de cocaïne saisie en 2022 a enregistré une baisse de 87,94% par rapport à l'année 2021.

Le rapport note également la saisie de 11 351 813 comprimés de substances psychotropes de différentes marques en 2022, en hausse de 115,50% par rapport à l'année 2021.

Les données de l'ONLCDT révèlent également que parmi les personnes impliquées, 13.363 sont des trafiquants, alors que 51.512 autres sont des usagers de résine de cannabis et 20.765 sont des trafiquants de substances psychotropes.

S'agissant du trafic de drogues dures, le rapport fait état de 671 trafiquants et 400 usagers de cocaïne, 157 trafiquants et 150 usagers d'héroïne impliqués.

Concernant les affaires traitées, l'Office indique "avoir enregistré 96.797 affaires en 2022 contre 59.091 en 2021, soit une hausse de 63,81%."

Sur les 96.797 affaires traitées, 23.463 sont liées au trafic illicite de drogue, 73.285 relatives à la détention et l'usage de drogues et 49 liées à la culture de drogues.

HYDROCARBURES

Les nouveaux cours du pétrole

Les prix du pétrole ont enregistré une légère hausse hier et ce malgré l'incertitude quant à l'issue des négociations sur le plafond de la dette américaine qui pèse sur le marché. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 0,08% à 75,64 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 0,11% à 71,77 dollars.

Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, évoluait en légère baisse à 29,45 euros le mégawattheure (MWh).

R. N.

LIGUE 1 MOBILIS

Le PAC bat l'USMA sur le fil (2-1) et se relance pour le maintien

Le Paradou AC s'est imposé sur le fil dimanche au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda face à l'USM Alger 2-1 (mi-temps: 1-0), en match disputé dans le cadre de la mise à jour de la 20e journée du Championnat de ligue 1 Mobilis.



COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB bat l'ASK (3-0) et prend le ticket du 4^e demi-finaliste

FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

**Ahly du Caire – W. Casablanca,
un remake de 2022**

FOOT/CAN U17-14^e ÉDITION

**L'Algérie a réussi
son pari**

LIGUE 1 MOBILIS

COUPE DE LA CAF

Le PAC bat l'USMA sur le fil (2-1) et se relance pour le maintien

Le Paradou AC s'est imposé sur le fil dimanche au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda face à l'USM Alger 2-1 (mi-temps: 1-0), en match disputé dans le cadre de la mise à jour de la 20e journée du Championnat de ligue 1 Mobilis.

Les Pacistes ont ouvert le score par Mokadem (31e), avant que l'USMA n'égalise en seconde période grâce à l'attaquant Al-Haraish (55e). Alors que tout le monde croyait que les deux équipes allaient se quitter sur un score de parité, Bouzida a surgi dans le temps additionnel (90e+5) pour inscrire le but victorieux. Une victoire précieuse pour les "Académiciens" qui reviennent à un point du premier non relégable, le NC Magra (14e, 26 pts), et se relancent dans la course au maintien, avec 25 points au compteur. De son côté, l'USMA reste scotchée à la 8e place avec 32 points. Le club de Soustara pourra même prétendre monter sur le podium puisqu'il aura à disputer deux autres matchs en retard à domicile, l'un contre le MC Oran (21e journée), l'autre contre le MC Alger (23e journée), forcé au repos depuis plus de trois semaines. L'entraîneur des Rouge et Noir,



Abdelhak Benchikha, a aligné un onze largement remanié, à une semaine de la finale (aller) de la Coupe de la Confédération de la CAF à Dar Es-Salaam, contre les Tanzaniens des Young Africans.

R. S.

VOLLEY-BALL L'ES Bethioua pose un pied parmi l'élite

L'ES Bethioua (Oran) a fait un grand pas vers l'accession en Nationale 1 « A » de volley-ball (hommes) après avoir réussi une mention totale lors du premier tournoi des Play-off, clôturé samedi soir à Laghouat. L'ESB a remporté trois victoires pour autant de matchs à l'occasion de ce tournoi, organisé par son dauphin en championnat (Gr. Centre-Ouest), le MB Laghouat, en attendant d'accueillir la deuxième et dernier tournoi en sa qualité de champion de son groupe. Les trois succès des Oranais ont été réalisés respectivement contre le CR Bounoura (Ghardaïa), le MB Laghouat et le NC Nedrouma (Tlemcen), sur le même score (3-0). Un parcours qui confirme la supériorité de l'ESB, après avoir déjà dominé champion de son groupe avec 42 points en 14 matchs, sans la moindre défaite.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS ARABES U23 Ayoub Bensabra en bronze sur le 110 m/h

Le hurdler Ayoub Bensabra a bonifié d'une médaille de bronze la moisson algérienne aux Championnats arabes des moins de 23 ans qui se tiennent en Tunisie, après avoir décroché la troisième place sur le 110 mètres/haies, disputé dimanche après-midi au complexe sportif de Radès (Tunis).

La course a été remportée par l'Egyptien Youssef Badwy en 13.71" devant la Saoudien Bakr Ali Al-Jouma, 2e en 14.11", au moment où Bensabra a complété le podium en 14.24". Un peu plus tôt dans la matinée, Aymen Bensaha avait offert à l'Algérie une médaille d'argent sur le 10.000 mètres/marche, après avoir pris la deuxième place dans cette course, en 41.39, devant son compatriote Abdenmour Ameur, 3e en 41.57 et médaillé de bronze. Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection algé-

rienne à neuf médailles : 2 or, 3 argent et 4 bronze. Les deux breloques en métal précieux avaient été glanées la veille par Melissa Toloum sur le 10.000 mètres/marche (dames) et Bilel Afer au saut en hauteur (messieurs).



216 athlètes (messieurs et dames) représentant 17 pays prennent part à cette compétition, à savoir : la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Irak, Oman, Bahreïn, le Koweït, le Yémen, l'Egypte, le Liban, Djibouti, la Somalie, le Maroc, le Soudan, la Libye et les Emirats arabes unis.

R. S.

LIGUE DE DIAMANT (2E ÉTAPE) Slimane Moula engagé sur le 800 mètres



Le demi-fondiste algérien Slimane Moula, vainqueur du 800 mètres lors de la première étape de la Diamond League à Doha, sera engagé sur la même distance lors de la deuxième étape de l'épreuve prévue le 28 mai à Rabat, suivant la liste d'engagement, dévoilée dimanche par les organisateurs. Après plusieurs mois consacrés uniquement à la préparation, le coureur du Mouloudia d'Alger avait renoué avec la compétition le 31 mars dernier, en prenant part à la première soirée ramadhane de l'athlétisme, disputée au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). L'ancien de la JS Kabylie s'était aligné sur le 600 mètres et il s'était imposé en 1m 15s 21 centièmes, avant de s'attaquer trente-cinq jours plus tard à l'international, en prenant part à la première étape de la 14e édition de la Ligue de Diamant, disputée le 5 mai dernier au Stade Suheim Bin Hamad de Doha. Malgré la rude concurrence, d'un côté, et le manque de compétition de l'autre, le champion d'Afrique et des Jeux méditerranéens s'était finalement imposé avec un chrono de 1:46.06, devant le Kenyan Wyclife Kinyamal Kisasy (1:46.61), au moment où son compatriote Djamel Sedjati, vice-champion du monde en titre, avait complété le podium en 1:46.97. Sur sa lancée, l'international algérien a décidé de s'engager dans la deuxième étape de la Diamond League, prévue le 28 mai courant. Au total, quatorze meetings figurent au menu de cette édition 2023 de l'IAAF Diamond League et s'étaleront sur une période de cinq mois, allant du 5 mai au 17 septembre. Les finales ont été programmées les 16 et 17 septembre 2023 à Eugene, aux Etats-Unis. Cinquième sur le 800 mètres des derniers Championnats du monde d'athlétisme disputés en 2022 à Eugene, dans l'Oregon (Etats-Unis), Moula s'est fixé comme premier objectif cette saison les prochains Mondiaux d'athlétisme qui auront lieu du 19 au 27 août 2023 à Budapest (Hongrie).

R. S.

Jean-Jacques Ngambo Ndala arbitre de la finale aller entre Young Africans et l'USMA

L'arbitre Jean-Jacques Ngambo Ndala de la RD Congo a été désigné pour diriger la finale (aller) de la coupe de la Confédération africaine de football entre les Tanzaniens des Young Africans et les Algériens de l'USM Alger, prévue dimanche 28 mai au stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam (17h00, heure algérienne), a indiqué la Fédération tanzanienne de football (TFF) dimanche dans un communiqué.

Jean-Jacques Ngambo Ndala (35 ans) sera assisté du Sud-Africain Zakhele Thusi Granville Siwela (1e assistant), et d'Olivier Kabene Safar de la RD Congo (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Mauricien Ahmad Imtihaz Heeralall, précise la même source.



L'arbitre Kenyan Peter Waweru Kamaku a été chargé de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), secondé par le Sud-Africain Akhona Zennith Makalima et du Soudanais Mohammed Abdallah Ibrahim. La finale (retour) se jouera le samedi 3

juin au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (20h00, heure algérienne). L'USMA a com-

posté son billet pour la finale en éliminant les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller à Bouaké : 0-0, retour à Alger : 2-0), alors que les Young Africans

R. S.

COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB bat l'ASK (3-0) et prend le ticket du 4e demi-finaliste



Le CR Belouizdad a validé son ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2022-2023 en battant une frêle équipe de l'AS Khroub 3-0 (mi-temps: 1-0), en match comptant pour la mise à jour des quarts de finale de l'épreuve disputée dimanche au stade olympique du 5-Juillet.

Le Chabab a ouvert le score grâce à Boussouf à la 35e minute de jeu. En seconde période, Reghba, entré en cours de jeu, a permis aux siens de se mettre à l'abri (63e). Le milieu de terrain défensif Rebiaï a assommé les Khroubis en ajoutant le troisième but (70e) Le CRB est le dernier déten-

teur de Dame Coupe, obtenue lors de l'édition 2019 et remportée aux dépens de la JSM Béjaïa (2-0), avant que l'épreuve populaire ne soit suspendue pendant deux saisons en raison de la pandémie de Covid-19. Le triple champion d'Algérie rejoint au dernier carré trois autres pensionnaires de l'élite : la JS Saoura, le NC Magra et l'ASO Chlef. Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football aura lieu lundi 22 mai sur la télévision nationale à partir 21 heures. Pour la première fois en Algérie, la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage) sera utilisée lors des demi-finales de la coupe d'Algérie, rappelle-t-on.

Résultats complets des quarts de finale :
CR Belouizdad - AS Khroub 3-0
CR Zaouia - NC Magra 0-1
ASO Chlef - OS Akbou 1-0
JS Saoura - Paradou AC 2-0.

FOOT/CAN U17-14^e ÉDITION

L'Algérie a réussi son pari

Sous le thème "The african dream", la 14^{ème} édition de la CAN U17 s'est achevée vendredi avec cette reconnaissance des instances du football africain que l'Algérie, organisatrice de cette édition qui a sacré les jeunes du Sénégal, a réussi son pari en offrant tout le confort matériel et technique aux sélections participantes, comme elle a confirmé sa capacité autant à accompagner le développement du football continental qu'à organiser les grandes compétitions africaines et internationales.



leurs que "la compétition s'est déroulée dans les meilleures conditions dans un pays où le peuple adore le football". "L'Algérie, a-t-il dit, a prouvé qu'elle reste un pays de football par excellence, et capable de relever les défis dans les grandes manifestations sportives." Toutes les délégations sportives ont été placées autant à Alger (Algérie, Sénégal, Congo, Somalie), à Constantine (Afrique du Sud, Nigeria, Maroc, Zambie) qu'à Annaba (Cameroun, Sud Soudan, Mali et Burkina Faso) dans les meilleures conditions techniques et d'hébergement pour qu'elles puissent pleinement participer à ce tournoi de football dédié aux jeunes, en droite ligne des nouvelles recommandations de la CAF en matière de développement et de formation des jeunes talents en Afrique.

Le sacre de la formation des jeunes talents

Sur le plan technique, les jeunes des sélections africaines ayant participé à la 14^e édition de la CAN des U17 ont montré toute la progression du football en Afrique, ainsi que la prise en charge, au sein d'académies de formation, à l'instar de celles existant en Algérie dont celle de la FAF, des jeunes talents. La CAF a mis en place pour les pays membres du continent le programme de développement des jeunes talents de la FIFA, dirigé par l'ex-coach d'Arsenal (G-B) Arsène Wenger, et doté d'une enveloppe financière de 200 millions de dollars. Le développement du football africain a été mis en évidence en Algérie au détour de cette CAN des U17 à travers les infrastructures dédiées au foot-

ball, dont le somptueux stade Nelson Mandela de Baraki, dans la banlieue algéroise, ou les enceintes sportives de plus de 40.000 places de Constantine (stade Chahidf Hamlaoui) et Annaba (stade du 19 mai 1956). Par ailleurs, la logique a été respectée lors de cette CAN U17 par le sacre de la meilleure formation du tournoi, celle du Sénégal, qui a montré toute la croissance tant au niveau de la gestion, de la formation que de la prise en charge des jeunes footballeurs locaux. Les Lionceaux de la Terranga se sont adjugés pour la première fois de leur histoire le titre de la catégorie des moins de 17 ans, une consécration qui confirme la bonne santé du football sénégalais qui décroche son cinquième sacre continental en l'espace d'un an et demi après ceux de la CAN Beach-Soccer (2021), CAN-2021 (seniors) au Cameroun, CHAN-2023 en Algérie et la CAN-2023 (U20) en Egypte. Quant aux jeunes joueurs qui ont brillé lors de ce tournoi, c'est l'attaquant burkinabé Souleymane Alio qui a été désigné meilleur joueur de la CAN U17. Auteur de deux buts, Alio a grandement contribué au beau parcours lors de ce tournoi du Burkina Faso qui a réussi à se hisser jusqu'en demi-finale et a décroché une belle troisième place.

Le Sénégalais Serigne Diouf a été nommé meilleur gardien. Le portier n'a encaissé que deux buts dans le tournoi. Il a gardé ses cages inviolées lors de la phase de groupes et des quarts de finale, alors que le capitaine de la sélection sénégalaise Amara Diouf, auteur de cinq buts, a eu le trophée du meilleur buteur. Le Président de la CAF, Patrice Motsepe, accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du président de la FAF, Djahid Zefizet et de plusieurs officiels de la Confédération, ont remis les médailles et récompenses aux lauréats de cette CAN et bien évidemment le trophée aux vainqueurs. Enfin, la finale de cette 14^{ème} édition de la CAN-2023 a été précédée par une cérémonie de clôture grandiose sous le thème "The African dream" (Le rêve africain).

FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Ahly du Caire – W. Casablanca, un remake de 2022

Comme l'année dernière, la finale de la Ligue des champions d'Afrique 2023 opposera les Egyptiens du Ahly du Caire aux Marocains du Wydad de Casablanca. Une finale qui se disputera cette année sous l'ancienne formule en aller et retour, contrairement à celle de l'année dernière, qui s'est jouée en match unique le 30 mai 2022 au stade Mohamed V de Casablanca où le WAC a battu Al Ahly sur le score de 2-0, remportant ainsi le 3^e sacre de son histoire. La finale de la Ligue des champions 2023, qui verra le vainqueur empocher la coquette somme de 4 millions de dollars, comme décidé par la

Confédération africaine de football (CAF), jeudi dernier à Alger, aura lieu en juin prochain. Le match aller est prévu le 4 juin au Caire et la rencontre décisive se jouera une semaine plus tard, le 11 juin, à Casablanca. Si le Ahly s'était assuré une 16^e de finale de ligue des champions (dont 10 sacres, un record Ndlr) au match aller des demi-finales, en l'emportant à Tunis, face à l'EST (3-0), avant de s'imposer, de nouveau au Caire (1-0) lors de la joute retour, le WAC a eu beaucoup de veine, en se qualifiant aux dépens des redoutables Sud-Africains de Mamelodi Sundowns. Accroché au match aller dis-

puté la semaine dernière à Casablanca (0-0), le WAC a réussi un véritable exploit, en renversant la vapeur, samedi après-midi à Pretoria. Menés au score à la 50^e, les Marocains égaliseront à la 72^e, avant d'être devancé de nouveau sept minutes plus tard. Et au moment où le chemin vers la finale était tout tracé pour Mamelodi, un défenseur des Sud-Africains offre l'égalisation et de facto la qualification au WAC, en inscrivant un but contre son camp à la 83^e.

Kendouci défie Benayada
Si aucune équipe algérienne n'est parvenue à atteindre la finale de la Ligue des cham-

pions, depuis le sacre de l'ES Sétif en 2014, l'Algérie sera représentée tout de même par deux joueurs, à l'occasion de ces retrouvailles entre le Ahly et le WAC. Les deux finalistes de la LDC 2023 ont chacun un Algérien dans leur effectif. L'attaquant Ahmed Kendouci qui a rejoint le club Egyptien en février dernier, juste après le CHAN-2023, et le défenseur latéral Hocine Benayada, transféré l'été dernier vers le club marocain. De ce fait, un Algérien sera inévitablement sacré champion d'Afrique, même s'il faudra noter que nos deux représentants sont rarement titularisés avec leurs clubs respectifs.

PREMIER LEAGUE

Mahrez efface un record de Drogba

En chutant samedi sur la pelouse de Nottingham Forest (1-0), pour le compte de l'avant-dernière journée de Premier League, Arsenal a rendu service, bien malgré lui, à Riyad Mahrez et Manchester City qui n'en demandaient pas tant. Intraitables leaders de Premier League avec quatre points d'avance sur leur premier poursuivant Arsenal, mais avec deux matchs en moins, les Citizens n'avaient besoin que d'une défaite des Gunners pour être sacrés champions pour la troisième année consécutive. Et ils ont été servis. Les Londoniens ont abdicé et se sont inclinés sur la plus petite des marges au City Ground sur un but du Nigerian Taiwo Awoniyi. Avant même d'accueillir Chelsea, dimanche, pour la 36^e journée du championnat, les Skyblues remportent, donc, le titre pour la 5^e fois en six ans. Le 4^e sacre pour Riyad Mahrez sous l'ère Pep Guardiola après les triomphes de 2019, 2021 et 2022. Egalement sacré en 2016 avec Leicester, l'international algérien (81 capes, 29 buts) totalise ainsi cinq victoires en PL et bat le record absolu de titres remportés par un joueur africain, qu'il co-détenait avec Didier Drogba, bloqué à quatre. À noter que le Fennec peut améliorer son nouveau record, lui qui est sous contrat avec Man City jusqu'en juin 2025. Une consécration méritée pour l'ailier gauche, auteur de 5 buts et 10 passes décisives en 27 rencontres de championnat cette saison, et qui a dépassé... Didier Drogba au palmarès des meilleurs passeurs africains en PL cette saison.

R. S.

SCO ANGERS

Bentaleb convoité par Marseille, Rennes et Lille

Le mercato estival ouvrira ses portes dans quelques jours. Si l'on croit les dernières informations autour de son club employeur, l'international algérien Nabil Bentaleb ne devrait pas rester longtemps au SCO Angers, qui évoluera en Ligue 2 la saison prochaine. D'après certains médias locaux, trois cadors français convoitent le milieu central Nabil Bentaleb. Il s'agit du Stade Rennais, Olympique de Marseille et Lille qui avait déjà tenté sa chance lors du dernier mercato. Selon la même source, le profil du milieu polyvalent pourrait compenser le départ de certains joueurs : Flavien Tait pour Rennes, Mattéo Guendouzi dans le cas de l'OM et Jonas Martin ainsi qu'André Gomez en ce qui concerne le LOSC. À noter que Bentaleb serait également ciblé par des clubs en Turquie et en Angleterre. Sous le maillot angevin, le natif de Lille a un bilan de 46 matchs en Ligue 1. Il a inscrit 5 buts et offert 4 passes décisives. Lié à Angers jusqu'en juin 2025, le joueur de 28 ans est rémunéré à 600.000 euros, soit 390.000.000 FCFA. Sa valeur marchande s'élève à 7 millions d'euros.

ORAN PORT D'ARZEW

Lancement des travaux d'extension

Le ministre des Transports, Youcef Cherfa, a présidé, dimanche à Oran, la cérémonie de lancement des travaux d'extension du Port d'Arzew pour la réalisation de deux quais spécialisés dans la réparation navale.

Ces deux quais s'étendent sur une superficie de 5 hectares, sur 220 mètres linéaires et moins de 14 mètres de profondeur, conformément aux normes internationales, ce qui permettra de réparer les navires de gros tonnage. Un autre projet, confié à l'Entreprise nationale de la construction et la réparation des navires (Erenav), concerne la réalisation sur la terre ferme de six ateliers, notamment des ateliers de chaudronnerie, mécanique, tuyauterie et peinture, menuiserie, éclairage et soudure et maintenance ».

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie du coup d'envoi des travaux d'extension, M. Cherfa a indiqué : « Pour la première fois, nous allons installer un chantier national de réparation navale doté de tous les équipements nécessaires qui répondent aux normes internationales, afin qu'il



soit un hub (station pivot) pour réparer tous les types de navires qu'ils appartiennent à des entreprises publiques ou privées et même pour des pays qui ont besoin de réparer leurs navires. »

Le ministre a insisté pour que ce

projet soit livré dans un délai n'excédant pas les 15 mois, de même que les travaux d'extension du Port d'Arzew, qui doivent être achevés dans un délai ne dépassant pas les 24 mois au plus tard. A signaler que les travaux d'extension du Port

d'Arzew ont été confiés à un groupement algéro-chinois (Cosider-Meditram-Shack) dans des délais n'excédant pas 39 mois au maximum pour une enveloppe financière estimée à 45 milliards DA, financée sur le budget de l'entreprise.

MILA

Saisie de 40.000 quintaux de pois chiche avarié dans les entrepôts de la CCLS

Les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale de Chelghoum Laïd (Mila) ont saisi 40.000 quintaux de pois chiche avariés dans les entrepôts de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de cette wilaya, a-t-on appris dimanche auprès du groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

L'opération, a-t-on indiqué, est intervenue suite à une enquête ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale à propos de la présence de quantités considérables de pois chiche destiné à

la consommation humaine dans les entrepôts de la CCLS de Chelghoum Laïd et l'inspection de ces entrepôts situés à Téléghma, Tadjenanet, Mila, Grarem Gouga et Sidi Merouane a révélé que des quantités de ce légume sec étaient avariées.

Les analyses effectuées au niveau du laboratoire de qualité de répression de la fraude de Mila ont montré, en tenant compte des critères techniques relatives au stockage des légumes secs, qu'une quantité de 40.000 quintaux de pois chiche était impropre à la

consommation humaine, suite à quoi, il a été procédé à leur saisie, a ajouté la même source. Après l'audition de l'ex-directeur de la Coopérative, du chef de l'unité de stockage de Mila, du chef de l'unité de stockage et contrôleur de la qualité de Téléghma, de l'actuel directeur de la CCLS Mila et de l'ancien directeur-adjoint de la qualité, ces derniers ont été déférés devant le tribunal de Chelghoum Laïd, a-t-on indiqué au groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES DE JIJEL

Achèvement de l'opération de numérisation

L'opération de numérisation des services en charge de la sécurité et de la restauration dans les résidences universitaires de Jijel, a été achevée par l'application de l'empreinte faciale électronique, a-t-on appris, samedi dernier, du directeur des œuvres universitaires, Nedjm Eddine Djerdaoui. Le même responsable a précisé que ses services ont finalisé la première étape de la numérisation des services en charge de la sécurité et de la restauration dans les résidences universitaires, grâce à l'empreinte faciale électro-

nique qui est un dispositif permettant d'identifier un grand nombre d'étudiants « en temps réel et de manière intelligente », à l'entrée des résidences universitaires ou des restaurants. Le dispositif permet aussi de faire, à l'entrée des cités, le distinguo entre les résidents et les non-résidents.

Cette technologie « facilitera le travail des agents dans les différents services de la Direction des œuvres universitaires afin d'assurer l'efficacité des services fournis aux étudiants et de les améliorer », selon Djerdaoui. Le

directeur des œuvres universitaires a ajouté que ses services s'employaient, à l'heure actuelle, à compléter une autre application numérique via des téléphones intelligents, ce qui permet aux étudiants, nouveaux ou anciens, de s'inscrire et d'accéder « simplement et facilement » à divers services tels que l'hébergement, la restauration, le transport et les bourses d'études. Environ 9.000 étudiants résidant en résidence universitaire et 13.000 étudiants externes bénéficieront de ces services numériques a-t-on indiqué.

EL-BAYADH

Le moudjahid Moulay Ahmed inhumé au cimetière d'Aïn El-Orak

Le moudjahid Moulay Ahmed, décédé à l'âge de 94 ans, a été inhumé samedi au cimetière de la commune d'Aïn El-Orak, dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris, dimanche, de la Direction de wilaya des Moudjahidine et des ayants-droit.

Le défunt moudjahid est né en 1929 dans la commune d'Aïn El-Orak (El Bayadh) et a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 dans la Zone 3 de la Wilaya V historique, selon la même source.

Suite au décès du moudjahid, le directeur de wilaya des Moudjahidine et des Ayants-droit, Sid-Ahmed Trari, a adressé un message à la famille du défunt dans laquelle il a exprimé ses sincères condoléances.

APS

FINANCES

Vers la conclusion de contrats de performance entre le ministère et les directions sectorielles

Des contrats de performance seront conclus à partir de juillet prochain entre le ministère des Finances et les différentes directions sectorielles dans le cadre des réformes du secteur visant à développer les systèmes bancaires, fiscaux et budgétaires, a annoncé, dimanche à Alger, le ministre du secteur, Laâziz Faïd.



S exprimant lors des travaux de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale, le ministre a précisé que dans le cadre de cette procédure s'inscrivant en application de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, tout organisme du ministère des Finances s'engage à mettre en place "un contrat d'objectifs et de performance" pluriannuel pour évaluer et contrôler leur efficacité en ce qui concerne les objectifs préalablement définis. Considérés comme "outil de gouvernance", ces contrats seront mis en œuvre à partir du deuxième semestre 2023 et feront l'objet d'une première évaluation après trois mois puis d'une évaluation globale en janvier 2024, a indiqué M. Faïd.

Le modèle de performance tend, poursuit le ministre, à "renforcer la transparence et à améliorer l'efficacité et la compétence ainsi que la qualité des services offerts aux citoyens, avec obligation pour les directeurs de rendre des comptes quant à leur engagement de communiquer les résultats réalisés". Les directeurs des organismes exécutifs et des entreprises publiques ainsi que les intervenants dans le secteur des finances, aux niveaux central et local seront associés à cette démarche "par souci de développer et de redresser le secteur, ce qui permettra de booster le développement local et d'assurer une gestion rationnelle des fonds publics y compris les ressources fiscales", a fait savoir le ministre.

Le ministre a rappelé l'importance pour le secteur des Finances d'être doté d'un code de déontologie pour ses fonctionnaires et agents en instaurant des règles de bonne conduite que tous les responsables du ministère, toutes catégories confondues, sont

tenus de respecter, appelant à lancer des supports de communication et des bulletins périodiques pour chaque direction qui permettront aux cadres de partager leurs expertises et analyses, avec la coordination du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Insistant sur le choix pertinent des cadres en fonction des critères de compétence, de probité, de loyauté et d'engagement envers l'Etat, le ministre des Finances a indiqué que l'année 2023 verra le lancement de l'administration fiscale via le système des contrats de performance dans la gestion de ses services.

"Cette procédure, a-t-il dit, est à même d'améliorer le climat de travail des services des impôts et de promouvoir l'esprit de compétitivité, ce qui aura un impact positif sur le rendement de l'administration fiscale en particulier et le recouvrement des ressources fiscales en général."

M. Faïd a relevé que cette rencontre était une occasion pour les différents cadres et directeurs de directions et de services fiscaux pour expliquer les procédures du système financier fondé sur la numérisation de l'administration fiscale et devant contribuer à la prise de décisions sur la base d'indices de performance des services et de rentabilité des agents.

L'administration des impôts, première administration à introduire les contrats de performance

Pour sa part, la directrice générale des impôts, Amel Abdelatif, a mis l'accent sur les grands axes de la stratégie nationale de modernisation et d'organisation de l'administration des impôts basée sur la restructuration des services de base et la création de services modernes parallèlement à la res-

tauration des régimes fiscaux et la facilitation des procédures.

Il s'agit également de "l'allègement de la pression fiscale, de la réduction de la fraude et l'évasion fiscales ainsi que la réalisation des recettes fiscales prévues", a-t-elle ajouté.

La responsable a souligné que l'objectif escompté du programme de modernisation de la direction est l'amélioration des ressources fiscales de manière continue et "la fourniture d'un service de qualité aux contribuables à travers l'amélioration du climat du travail et le développement du sens de l'équité fiscale".

Ce programme devra adapter "l'administration fiscale aux défis de l'heure à travers l'amélioration des conditions et des mécanismes de travail de ses employés, ce qui aura un impact positif sur leur performance et efficacité et permettra la réalisation des objectifs escomptés", a-t-elle soutenu relevant que le rôle "pivot" de l'administration fiscale impose la modernisation et la numérisation de sa gestion et des mécanismes de son fonctionnement.

Evoquant l'introduction des contrats de performance à la Direction générale des impôts, Mme Abdelatif a fait état de la création d'un système d'évaluation de la performance en vue d'évaluer l'efficacité des résultats enregistrés par les services fiscaux de base dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action.

Dans le cadre de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, cette évaluation fera l'objet d'un contrat de performance signé par les directions régionales et de wilayas qui s'engagent à réaliser les objectifs escomptés en coordination avec l'administration centrale, a-t-elle expliqué.

R. E.

PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

Renforcement de la coopération avec le Sénégal en perspective

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, ce dimanche à Alger, le ministre sénégalais de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire, Aly Ngouille Ndiaye, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer et de développer la coopération économique bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux ministres ont passé en revue les opportunités de coopération et d'investissement entre les entreprises des deux pays en matière de production et de distribution d'électricité, notamment la production de l'électricité renouvelable en vue d'alimenter les exploitations et les périmètres agricoles et de profiter de l'expérience algérienne dans ce domaine. Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué les opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine de l'industrie des engrais agricoles et leur commercialisation, ajoute le communiqué. Le ministre de l'Énergie et des Mines a mis en exergue l'importance des échanges avec le Sénégal, affirmant la nécessité de concourir à leur renforcement et développement via les groupes Sonelgaz et Sonatrach, notamment dans les domaines d'intérêt commun, en axant sur l'échange d'expertises et la formation. Les deux ministres ont également exprimé « la volonté commune des deux pays de renforcer la coopération dans plusieurs domaines », note le document.

La rencontre intervient dans le cadre de la visite du ministre sénégalais en Algérie pour participer au 21e Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie (Sipsa), prévu du 22 au 25 mai au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).

FISCALITÉ

La vignette automobile en ligne lancée en 2024

La vignette automobile en ligne sera lancée en 2024, a indiqué, dimanche à Alger, une responsable à la Direction générale des impôts (DGI) qui vise à travers cette démarche la modernisation de ses services et la facilitation des procédures fiscales.

"Sur le plan développement, le projet de la vignette en ligne est finalisé, reste le socle juridique qui devrait être intégré dans la Loi de finances", a déclaré à l'APS, Souhila Souilamas, directrice centrale à la DGI, en marge des travaux de la conférence annuelle des cadres dirigeants de l'administration fiscale.

Selon cette responsable, ce projet, qui entre dans le cadre de la numérisation et la modernisation des services fiscaux, est en phase d'intégration des informations relatives au parc national automobile, dont le fichier est géré par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire.

L'intégration de ce fichier dans la plateforme digitale de la DGI, a-t-elle expliqué, permettra à l'administration fiscale de faire le calcul de la taxe relative à la vignette en fonction de la motorisation du véhicule.

L'objectif du lancement prochain de la vignette automobile en ligne est de "permettre au citoyen de s'acquitter de cette taxe dans les meilleures conditions et de lui éviter les longues files d'attente au niveau des structures de l'administration des impôts et les bureaux de poste".

De même, ce nouveau service permettra à la DGI de se décharger des coûts de gestion "considérables" de cette prestation en la dématérialisant, tout en assurant un service de qualité au citoyen, a assuré Mme Souilamas.

R. E.

MAROC

Le Makhzen impliqué dans un complot électoral à Melilla

Le régime du Makhzen est encore une fois cité dans une affaire de corruption, dans laquelle il est soupçonné d'être impliqué dans l'achat de votes par correspondance dans le préside espagnol de Melilla, pour tenter d'accroître l'influence et la présence d'un parti dans le gouvernement de cette ville autonome.

Selon le site espagnol *El Confidencial*, de hauts responsables des services d'information de la police et de la garde civile espagnoles ont émis le soupçon que Rabat essaie d'assurer la présence de la Coalition musulmane pour Melilla (CPM) dans le gouvernement de la ville autonome pour augmenter son influence dans cette enclave stratégique.

La question est traitée comme une menace pour la sécurité nationale et l'intégrité territoriale de l'Espagne. « Nous avons des indices rationnels que le Maroc pourrait être derrière », explique l'un des commandants de la police à *El Confidencial*. Les agents du Centre national de renseignement (CNI) estiment que les services



secrets marocains auraient fourni des fonds à un réseau clandestin pour acheter plus de 10.000 votes par correspondance, soit près du tiers de tous ceux qui ont été déposés dans les urnes de Melilla lors des précédentes élections de 2019 (34.393). Le site rapporte que pour chaque vote, entre 50 et 200 euros auraient été versés, selon des sources proches des investigations.

De l'avis des spécialistes, l'achat de

voix a atteint des niveaux qu'ils qualifient de « trop grossiers ». Selon des sources du ministère de l'Intérieur, le dossier a atterri au tribunal d'instruction numéro 2 de la ville autonome. Pour sa part, le candidat de Vox à la présidence de Melilla, José Miguel Tasende, a assuré à *El Confidencial* qu'il ne serait pas surpris que le Maroc soit à l'origine du scandale de l'achat de votes par correspondance dans le préside. Il s'était même inter-

rogé d'où le « CPM avait eu cet d'argent ? On ne sait pas », a-t-il répondu. En revanche, le numéro un de Vox pour les prochaines élections régionales, a rappelé « qu'acheter des voix est un crime, mais c'est aussi un crime d'en vendre ». « J'espère que les enquêtes policières, qui progressent et sont bien dirigées, aboutissent à des emprisonnements », a souligné Tasende. Selon des informations confirmées à ce journal par des sources proches des enquêtes, les agents désignent le chef du CPM, Mustafa Aberchan, derrière cette histoire, cependant ils préviennent que ni lui ni les chefs de parti n'ont suffisamment d'actifs pour financer l'achat de milliers de bulletins de vote.

A ce stade, les soupçons se tournent vers le Maroc qui tente de gagner de l'influence en Espagne. « Le souci du vote, c'est qu'il puisse être dirigé contre des partis actuels et avec une nette influence marocaine », tranchent les mêmes sources. Le pouvoir déstabilisateur du Maroc sur les deux présides de Ceuta et Melilla a également pu être prouvé à l'été 2021, lorsqu'il a conduit à une entrée massive de quelque 12.000 migrants vers Ceuta, provoquant ainsi une crise diplomatique avec l'Espagne.

R. I. / Agences

SOMALIE

La police somalienne et les forces de l'UA conviennent d'intensifier la lutte contre les shebab à Jowhar

Des officiers supérieurs des forces armées et de la police de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) ont rencontré des officiers de police de l'Etat d'Hirshabelle, et ont convenu avec eux d'intensifier leur lutte contre le mouvement shebab à Jowhar, dans le centre-sud du pays. Le commandant du contingent burundais de l'ATMIS, Jean Claude Niyiburana, a présidé la réunion de samedi, qui visait à discuter du renforcement de la coopération en vue de sécuriser la région de Jowhar contre les shebab.

Il a déclaré que les deux parties avaient

échangé et discuté de manière constructive sur la manière dont ils pouvaient travailler ensemble et planifier des opérations conjointes pour combattre plus efficacement les terroristes shebab. « Nous avons convenu de poursuivre nos réunions pour échanger des informations et planifier des opérations », a déclaré M. Niyiburana dans un communiqué publié dimanche à Mogadiscio.

La lutte contre les terroristes shebab est devenue une priorité absolue pour l'ATMIS et le gouvernement somalien depuis que le retrait des troupes est entré dans sa phase critique.

La mission de l'UA a, en effet, annoncé avoir intensifié ses préparatifs en vue de retirer 2.000 soldats de Somalie d'ici le 30 juin.

M. Niyiburana a déclaré que les discussions entre l'ATMIS et la police somalienne de l'Etat d'Hirshabelle ouvrieraient la voie à une campagne rapide et réussie contre les terroristes shebab. Le commissaire de la police de l'Etat d'Hirshabelle, Hassan Di'isow Hassan, a décrit la réunion comme une étape positive en direction d'un renforcement des efforts conjoints visant à affaiblir les shebab et les autres groupes armés.

R. I. / Agences

MALI

Plus de 160 terroristes neutralisés par les forces armées

Les Forces armées maliennes ont, du 8 avril au 20 mai, 167 terroristes et interpellé 32 autres dans le cadre du plan Maliko et de l'opération Kélétiogui, a annoncé l'état-major général des Armées dans un communiqué. Les terroristes ont enregistré de lourdes pertes : « Destruction de 13 lots logistiques terroristes, 167 terroristes neutralisés, 32 terroristes interpellés, 9 véhicules et

148 motos détruits et récupérés », a précisé le communiqué. « A ce lot s'ajoutent d'importantes quantités de matériels de fabrication d'EEI (engin explosif improvisé) et de munitions de toutes calibres récupérés, 27 EEI détruits. Ainsi que 850 motos, 5 camions, 1 porte-char, 5 chargeurs et d'importantes quantités de vivres et de couvertures saisies, 9 terroristes repen-

tis et 15 en attente d'être recueillis », selon le communiqué. L'armée a déploré, de son côté, 9 morts au combat. L'état-major général des Armées salue le soutien, l'engagement, la collaboration et le courage des populations auprès des FAMA et assure que ces dernières continueront la recherche et la neutralisation des terroristes.

R. I. / Agences

ONU

Guterres plaide pour la réforme du Conseil de sécurité et du Bretton Woods

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a plaidé, ce dimanche, pour la réforme à la fois du Conseil de sécurité et du Bretton Woods pour « s'aligner sur les réalités du monde d'aujourd'hui ».

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Hiroshima, au Japon, où s'est tenue la réunion au niveau du sommet du Groupe des Sept (G7), Guterres a souligné qu'« il était temps de réformer à la fois le Conseil de sécurité et le Bretton Woods (accords économiques dessinant les grandes lignes du système financier international de l'après-Seconde Guerre mondiale) pour s'aligner sur les réalités du monde d'aujourd'hui ». Le chef de l'Onu a estimé que « les deux institutions reflétaient les relations de pouvoir de 1945 et devaient être mises à jour ».

« L'architecture financière mondiale est obsolète, dysfonctionnelle et injuste », a-t-il déclaré.

R. I. / Agences

Covid-19 : sans symptômes, l'immunité peut être plus faible

Les personnes qui ont été infectées par le nouveau coronavirus, sans développer de symptôme de la maladie Covid-19, peuvent avoir une réponse immunitaire plus faible contre le virus que ceux qui sont plus sérieusement tombés malades, suggèrent des chercheurs chinois jeudi dans la revue Nature Medicine.

Les chercheurs avertissent, en conséquence, des risques d'instituer des "passeports d'immunité" qui seraient censés assurer que leurs détenteurs sont protégés contre la maladie. L'étude décrit sur le plan immunologique et clinique, le cas de 37 personnes sans symptômes dont l'infection a été diagnostiquée par un test virologique (RT-PCR par prélèvement naso-pharyngé) dans le district de Wanzhou (dans la municipalité de Chongqing) avant le 10 avril 2020. Parmi ces 37 patients asymptomatiques - identifiés dans un groupe de 178 personnes atteintes par l'infection due au nouveau coronavirus, le Sras-CoV, 22 étaient des femmes et 15 des hommes, âgés de 8 à 75 ans (âge médian: 41 ans).

19 jours d'excrétion virale contre 1 jour

Les auteurs, Ai-Long Hua de l'Université médicale de Chongqing et ses collègues, ont constaté que ces patients, mis à l'isolement en hôpital, avaient une durée médiane d'excrétion virale de 19 jours, contre 14 jours chez 37 patients présentant des symptômes (fièvre, toux, essoufflement...). Cette durée d'excrétion n'équivaut pas cependant à une infectiosité, qui reste à évaluer, relèvent les auteurs.

Huit semaines après la sortie de l'hôpital, les niveaux d'anticorps neutralisants, qui confèrent a priori une immunité contre le virus, avaient diminué chez 81,1 % des patients sans symptômes, contre 62,2 % chez les patients symptomatiques.

Pour élucider davantage la réponse immunitaire, les



chercheurs ont mesuré certaines substances (cytokines et chimiokines) dans le sang et observé leurs bas niveaux chez les patients asymptomatiques, montrant une réponse inflammatoire réduite.

"Dans cette étude, nous avons observé que les taux d'IgG et d'anticorps neutralisants chez une forte proportion de personnes qui se sont rétablies d'une infection par le Sras-CoV-2 commencent à diminuer dans les 2 à 3 mois suivant l'infection", écrivent-ils. Ces données, ainsi que des analyses précédentes des anticorps neutralisants, mettent en évidence les risques potentiels d'utiliser des "passeports d'immunité" et plaident en faveur des interventions de santé

publique (distanciation sociale, hygiène, isolement des groupes à haut risque, dépistage généralisé), d'après les auteurs.

Ils prônent de poursuivre la recherche sur des groupes plus importants de patients avec et sans symptômes pour déterminer la durée de l'immunité provenant des anticorps.

En dépit du petit nombre de patients, "cela correspond à certaines préoccupations selon lesquelles l'immunité naturelle aux coronavirus peut être de courte durée", selon le professeur d'immunologie britannique Danny Altmann, qui n'a pas participé à cette étude.

Pratiquer le tai-chi peut remonter le moral des personnes cardiaques

Les patients déprimés atteints par une maladie cardiaque devraient penser à s'initier au tai-chi. Une équipe de l'université de l'Arizona a analysé les résultats de 15 essais cliniques menés auprès de 1.853 personnes. L'âge moyen des participants était de 66 ans et 44 % étaient des femmes. Il s'agit de la première analyse combinée d'essais cliniques de la dernière décennie examinant l'effet du tai-chi sur le bien-être psychologique chez les adultes atteints de maladie coronarienne, d'insuffisance cardiaque, d'hypertension et d'accident vasculaire cérébral. Les conclusions de cette étude ont été publiées le 9 juin dans l'*European Journal of Cardiovascular Nursing*.

Le tai-chi combine des séries de mouvements avec des exercices de relaxation et de respiration. Les chercheurs ont constaté que la pratique du tai-chi était liée à une diminution des symptômes de la dépression ainsi qu'à une amélioration de l'humeur et de la qualité de vie globale des patients. En



effet, les patients atteints de maladies cardiovasculaires ont souvent une mauvaise qualité de vie en raison de symptômes désagréables comme l'essoufflement. Le lien avec l'anxiété n'était pas statistiquement significatif, probablement en raison du nombre insuffisant de patients.

Des bienfaits sur la santé mentale

Précisément, les symptômes dépressifs affectent environ 20 % des patients atteints de maladie coronarienne, 20 % des patients souffrant d'insuffisance cardiaque, 27 % de

ceux souffrant d'hypertension artérielle et plus du tiers (35 %) des survivants d'un AVC.

Toutefois, cette activité n'a pas eu de conséquence sur tous les patients. Par exemple, aucun impact significatif n'a été relevé sur le bien-être des survivants d'un AVC.

Afin de confirmer l'impact du tai-chi sur la santé mentale, d'autres études doivent être menées mais l'auteure principale de cette analyse a déjà son idée sur la raison des multiples bienfaits : "Je pense que c'est la synergie entre les postures et la respiration. Pendant le tai-chi, vous avez une bonne posture corporelle, et la recherche a montré que cela améliore l'humeur. Nous savons également que retenir votre souffle peut provoquer du stress et de l'anxiété".

Un bémol toutefois, elle met en garde contre une pratique sans encadrement qui peut causer certaines douleurs aux genoux.

BABYSITTING



20h05



Avoir de bons copains, c'est formidable. Sauf quand ils ont décidé de vous organiser un anniversaire surprise chez votre patron, qui vous a confié son fils et sa propriété pour le week-end. Franck se souviendra longtemps du jour de ses 30 ans. Le soir de ses 30 ans, un employé modèle garde le fils de son patron, parti en week-end. Le gamin se révèle vite particulièrement hostile et capricieux. Au cours de la soirée, les amis du nouveau trentenaire débarquent à l'improviste, bien décidés à lui souhaiter son anniversaire. La situation échappe totalement au jeune homme, qui voit la maison de son patron transformée en boîte de nuit...

TOUT SIMPLEMENT NOIR



20h20



Quand Dominic Toretto sonne le rappel, la famille répond présente. À Berlin, avec l'agent du FBI Hobbs, ils doivent s'emparer d'une arme de destruction massive. Officiellement, la CIA n'a rien demandé. Encore un coup millimétré pour l'équipe. Mais tout se dérègle quand Dom disparaît avec le butin. Pourquoi les a-t-il trahis ? La "famille" que forment Dom, Letty, Brian et Mia semble s'être avoir trouvé une vie normale. Quand Cipher, une cyberterroriste anarchiste entre en action, ce fragile équilibre est bouleversé. Celle-ci peut prendre le contrôle des voitures et ainsi semer le chaos...

VIVANT



20h10



De l'infiniment petit au superprédateur, du ver de terre à la baleine, du brin d'herbe à l'arbre géant, "Vivant" emmène les téléspectateurs les plus curieux à la découverte de la biodiversité des différentes régions de France. A travers les époustouflants milieux naturels qu'abrite l'Hexagone, c'est une exploration de la pyramide du vivant, c'est aussi et surtout une proposition pour s'émerveiller collectivement de ces espèces capables de mille prouesses et subtilement connectées les unes aux autres et dont l'être humain fait partie intégrante...

TANDEM
L'INCONNU



20h10



Un homme amnésique déambule dans les rues, sa blouse d'hôpital maculée de sang, murmurant inlassablement "Elle est morte". Mais qui est-il ? Et à qui appartient ce sang ? Une victime est en danger, le temps est compté pour la retrouver avant qu'il ne soit trop tard. Paul et Léa s'emparent de cette affaire très trouble où les indices sont peu nombreux au début de l'enquête. Les deux gendarmes vont devoir en savoir plus sur l'établissement médical d'où sort cet homme étrange. Et qui serait la victime évoquée dans les paroles décousues de l'homme en sang ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA CHINE, RÊVES
ET CAUCHEMARS



19h55



Au début du XIXe siècle, la Chine, s'estimant le pays le plus élevé spirituellement de la planète, interdit l'accès de son empire à ceux qu'elle considère comme des "barbares" - Indiens, Arabes ou Européens. Depuis Canton et Macao, ses deux seuls ports internationaux, s'exportent les cargaisons de thé, de porcelaine ou de soie, produits prisés par les Occidentaux. Au pouvoir depuis deux siècles, la dynastie mandchoue des Qing règne sans partage sur 400 millions de sujets qui appartiennent à l'ethnie Han. Mais l'empereur Xianfeng ne se méfie pas des périls qui menacent son immense empire...

MOZZARELLA, UNE VASTE
BUFFLONNERIE ?



20h00



En boule, en bloc, panée façon stick ou rappée sur les pizzas, la mozzarella triomphe : en seulement cinq ans, le marché a augmenté de 60%. Un engouement que partagent les plus grands chefs français, comme Thierry Marx, grand nom de la cuisine moléculaire. La tradition veut qu'on fabrique cette petite boule blanche avec du lait de bufflonne et qu'on la façonne à la main. Mais, depuis plusieurs années, les industriels ont pris beaucoup de liberté avec la recette originelle. Pour se démarquer, les producteurs rivalisent d'ingéniosité. Mais que reste-t-il de la recette traditionnelle ?

9-1-1
TAXES MORTELLES



20h10



En pleine période de déclaration d'impôts, un homme s'immole par le feu chez son banquier. Un autre, qui a détourné l'argent de son association pour sans-abris, meurt en voulant échapper à la prison. Une femme décède peu de temps après ses pré-funérailles. Par ailleurs, Athena est sous le choc lorsqu'un suspect succombe sous sa garde, quelques minutes après son arrestation. De leur côté, Maddie et Chimney, eux, doivent faire face à un contrôle fiscal demandé par l'IRS, l'administration en charge des taxes et des impôts aux Etats-Unis.

SNAPPED :
COLLÈGUES MORTELS



20h05



Dans le comté de Door, dans le Wisconsin, une femme enceinte est retrouvée assassinée. Il s'agit d'Alisha Bromfield. Très rapidement, la police découvre que le patron de la jeune femme lui vouait une véritable obsession. Alisha avait même dû accepter de l'accompagner à un mariage sous peine d'être licenciée.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax :
021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax :
021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:43
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:53
Icha	21:33

FRAPPES CONTRE LA CRIMÉE

MOSCOU RÉAGIT AUX MENACES

La Crimée fait partie de la Russie, et les menaces de frappes probables contre la péninsule sont irresponsables”, selon la diplomatie russe qui a commenté les propos d’un conseiller de la Maison-Blanche. Moscou indique chercher un moyen d’empêcher que les paroles se transforment en actes.

Après que le conseiller à la sécurité nationale auprès de la présidence des États-Unis, Jake Sullivan, a déclaré que Washington ne voyait pas de problème à ce que Kiev utilise les armes occidentales pour attaquer la Crimée.

“Moscou trouvera un moyen d’empêcher la réalisation des menaces d’éventuelles frappes sur cette péninsule qui fait partie de la Russie”, a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov.

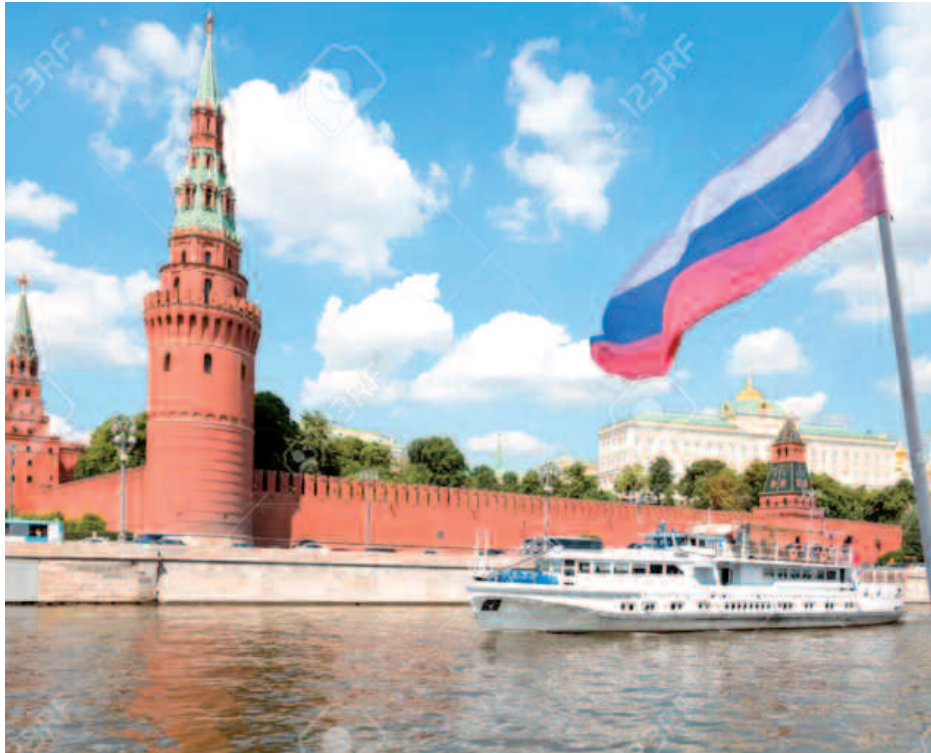
“La Crimée fait partie intégrante de la Russie, et les tentatives de présenter l’affaire différemment, de menacer, de mettre cette idée en doute, sont une nouvelle confirmation de l’escalade irresponsable de Washington”, a-t-il précisé aux journalistes.

M.Riabkov a souligné qu’“il est certain que l’intégrité territoriale de la Russie, ainsi que sa sécurité, seront assurées de manière fiable.”

Pas de restrictions sur l’utilisation d’armes occidentales

Le 21 mai, Jake Sullivan a annoncé à la chaîne de télévision CNN que son pays n’imposait pas de restrictions à l’Ukraine sur l’utilisation des armes occidentales contre la Crimée. Selon lui, Washington considère la péninsule comme appartenant à Kiev.

Cependant, il a indiqué que les États-Unis ne lui ont pas permis de les utiliser pour attaquer le reste du territoire russe.



Un groupe ukrainien de sabotage signalé dans une région russe

L’incursion de saboteurs en Russie vise à “détourner l’attention d’Artiomovsk (Bakhmout)”, a expliqué le porte-parole du Président russe. Selon lui, une opération est en cours pour chasser ce groupe du territoire russe ou l’éliminer.

Les autorités russes ont annoncé le 22 mai qu’un groupe de sabotage et de reconnaissance ukrainien s’était introduit dans la région de Belgorod, frontalière de l’Ukraine. Commentant cette intrusion, le porte-parole du Kremlin indique que Kiev a lancé cette attaque pour “détourner l’attention” de la situation à Artiomovsk (Bakhmout), ville que Moscou a libérée ce week-end. “Nous comprenons parfaite-

ment que le but de cet acte de sabotage est de détourner l’attention de Bakhmout, de minimiser l’effet de la perte par la partie ukrainienne” de cette ville, a-t-il affirmé. Selon lui, le Président Poutine est informé de l’incursion. “Une opération est en cours pour chasser ce groupe de sabotage du territoire russe ou l’éliminer”, a déclaré Dmitri Peskov.

Une bataille de longue haleine

Le passage d’Artiomovsk sous le contrôle des forces russes a été confirmé ce 21 mai par le ministère russe de la Défense. Cette ville de la République populaire de Donetsk (RPD) était un point d’approvisionnement important pour les troupes ukrainiennes dans le Donbass.

UN TRAIN PERCUTE UN CAMION À RELIZANE

Le chauffeur tué sur le coup

Une personne a été tuée ce dimanche dans la soirée, après une violente collision qui s’est produite entre un train de voyageurs et un camion qui a été entièrement endommagé.

Selon le communiqué de la Protection civile, son unité secondaire de la daïra de Yellel, est intervenue ce soir au douar Ouled Ouali, dans la commune de Sidi Saada, wilaya de Relizane, suite à une violente collision entre un train de voyageurs sur la ligne Oran-Alger et un camion, à un passage à niveau non gardé. Ce qui a entraîné la mort du chauffeur du camion âgé d’environ 50 ans.

RENTRÉE RÉCEMMENT DU MAROC

1 kg de cocaïne saisi chez une femme

Le va-et-vient incessant entre le Maroc et l’Algérie de cette jeune femme de 26 ans ne pouvait laisser indifférents les services de la sûreté de wilaya. Un automobiliste fut intercepté ai niveau de la zone de Merine. La fouille permet de découvrir une quantité de 200 gramme de cocaïne en possession d’une femme, accompagnée d’un mineur. Les inculpés furent immédiatement conduits à la sûreté de daïra. Les premiers éléments de l’enquête relèvent un lien entre cette femme et un Marocain. Elle était chargée d’approvisionner Oran et Sidi Bel-Abbès. Les investigations ont abouti à l’identification de complices. Une perquisition du domicile de la femme à Oran permet la saisie d’un kilogramme de cocaïne et 300 millions de centimes. Tout un réseau de trafic de drogue a été démantelé. Les inculpés ont été présentés devant le procureur de la République, qui avait ordonné leur incarcération.

WILAYA DE TISSEMSILT

Sonatrach finance trois opérations de développement

Dans un communiqué rendu public hier le groupe public Sonatrach a annoncé la signature d’un accord avec les autorités de la wilaya de Tissemsilt pour le financement de trois opérations de développement, et ce, dans le cadre du programme du groupe pour l’investissement social. Selon la même source, “trois opérations de développement seront inscrites au profit des communes de Sidi Abed, Lardjem et Beni Lahcen.”

“Il s’agit de deux opérations pour l’aménagement et l’équipement de deux stades de proximité et l’équipement complète d’une salle de soin,” précise le communiqué.

TÉBESSA

UN TRÉSOR ARCHÉOLOGIQUE RÉCUPÉRÉ PAR LA POLICE

Les éléments de la Police de la daïra de Chréa dans la wilaya de Tébessa ont réussi à récupérer 2300 pièces de monnaie ancienne destinées à la contrebande. Selon un communiqué de la Police, deux individus ont été arrêté dans le cadre de cette affaire.

« Exploitant des informations selon lesquelles une personne se trouvait en possession d’une quantité de pièces de monnaie ancienne, dans la ville de Chréa, les éléments de la sûreté de Daïra ont suivi la procédure légale avant de perquisitionner le domicile familial du suspect », est-il ajouté. L’intervention a abouti à l’arrestation du suspect et à la saisie de 2.300 pièces de monnaie ancienne. « Une enquête approfondie a été ouverte pour faire toute la lumière sur cette affaire » explique le communiqué. L’expertise



opérée par des spécialistes de la direction de la culture de la wilaya, a confirmé qu’il s’agit de pièces de monnaie authentiques, remontant à l’époque Romaine, plus précisément au 4^e siècle de notre ère. L’enquête a également révélé l’implication d’une deuxième personne, qui a été

également arrêtée. « Les deux individus ne soient présentés, pour comparation immédiate, devant le tribunal qui les a condamnés, chacun, à 12 mois de prison ferme et à une amende d’un million de dinars pour chacun », conclut le communiqué.